

### I. L'eau, une ressource répartie de façon inégale

Pas de vie sans eau, autant nécessaire que l'air. Parmi les usages multiples de l'eau, ceux qui concernent l'agriculture - qui en consomme la plus grande partie - retiendront seule notre attention dans cette note brève.

Les disponibilités en eau sont réparties par la nature entre les différentes sociétés rurales de la planète d'une manière inégale à l'extrême. Il y a des régions du monde -les zones tempérées et les zones équatoriales -qui reçoivent gratuitement l'eau du «ciel» -sous forme de pluies. Lorsque de surcroît cette eau tombe sur des sols profonds qui la retiennent bien, les conditions sont réunies pour une agriculture facile et donc potentiellement riche. Mais ailleurs - dans les zones arides et semi arides -il faut aller chercher l'eau: la tirer des puits profonds ou à partir de fleuves et la répartir par irrigation sur toute la surface des terres agricoles. L'eau a un coût de production qui est loin d'être nul. Doit-on alors répondre à cette situation de rareté en donnant un prix à cette ressource?

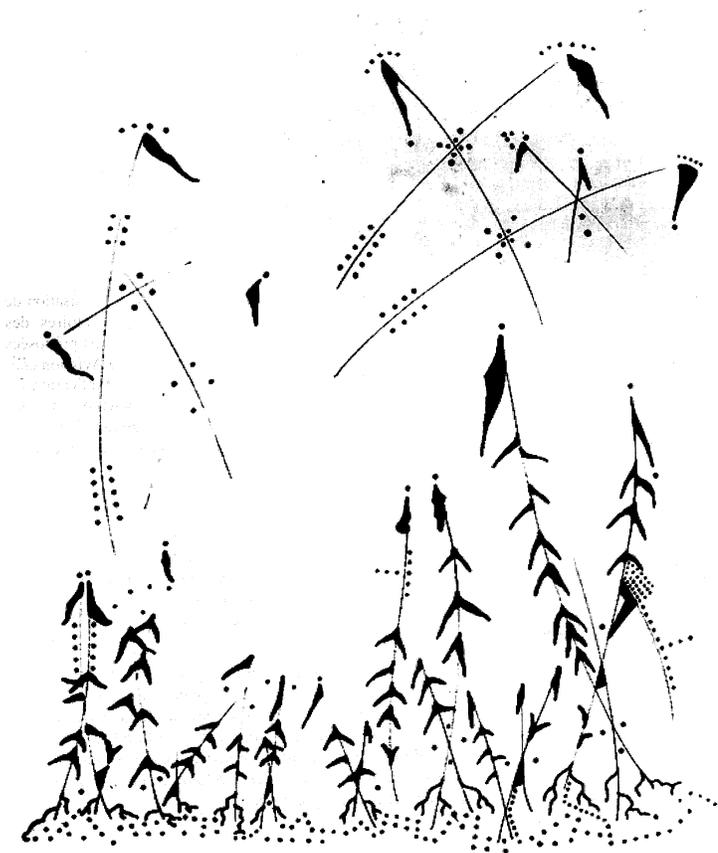
### II. Le poids de l'eau dans la compétitivité agricole

Si nous nous situons dans l'univers de l'économie capitaliste mondialisée on doit immédiatement se poser la question des effets de cette inégalité dans l'accès à l'eau sur la compétitivité potentielle comparative des productions agricoles dans les différentes régions du monde.

## L'eau, bien commun des peuples

Samir Amin\*

**Indispensable à la vie, l'eau est répartie de façon inégale sur la surface du globe. Une telle répartition conditionne largement le devenir des peuples, car elle fait de ce patrimoine commun une source d'abondance pour les uns et de rareté pour les autres. L'offensive néolibérale actuelle entend faire de l'eau un bien marchand. Il est plus que jamais urgent d'affirmer le droit des peuples à ce bien commun.**



Abstraction générale encre sur papier

L'économie conventionnelle définit et distingue deux concepts de productivité: celle du travail (le quotient de la valeur du produit par la quantité de travail directement affecté à sa production) et celle du capital (d'une manière analogue le quotient de la valeur du produit par celle de capitaux mis en œuvre). Karl Marx combine ces deux dimensions de la même réalité -le degré de développement des forces productives -et définit son concept, celui de la productivité du travail social: le volume de la production d'une valeur d'usage déterminée obtenu avec une quantité donnée de travail total vivant (directement affecté à la production en question) et mort (cristallisé dans les moyens de production mis en œuvre).

La même combinaison de travail direct et indirect, c'est-à-dire l'adoption de technologies de production identiques, ne donne pas nécessairement le même volume de produit. Les résultats de cette combinaison dépendent, en effet, des conditions naturelles de la production. Mais si celles-ci ne pèsent que d'un poids qui peut être négligeable dans certaines activités (les industries manufacturières), cela n'est d'évidence pas le cas dans l'agriculture.

L'économie conventionnelle propose alors de traiter ce conditionnement naturel par la prise en compte de la «productivité de la nature» (ici l'eau) définie symétriquement aux autres par le quotient de la valeur du produit par le coût de la matière naturelle -ici l'eau -utilisée dans la production. Dans l'agriculture des régions

tempérées cette productivité sera donc infinie (le dénominateur du quotient -le coût d'obtention de l'eau de pluie -étant nul), tandis qu'elle ne le sera pas dans l'agriculture irriguée.

Cette manière de décrire les conditions de la production gomme la différence de nature entre l'apport en travail direct et la mise en œuvre d'instruments de travail (les équipements, l'outillage) d'une part et l'impact des conditions naturelles sur le résultat de la technologie mise en œuvre d'autre part. Car les équipements sont eux mêmes des produits du travail social, ils sont produits et reproduits par son organisation; travail (direct) et capital (qui est du travail indirect) définissent ensemble, par leur combinaison, une structure particulière de l'organisation sociale du travail. Par contre, les conditions naturelles constituent une donnée externe par rapport au travail social. Le traitement de la («nature» par l'économie conventionnelle qui l'assimile à un «facteur de production marchand» -similaire au travail et aux équipements (le «capital»)- n'est rien de plus qu'une pétition de principe à travers laquelle s'exprime l'aliénation marchande propre au capitalisme.

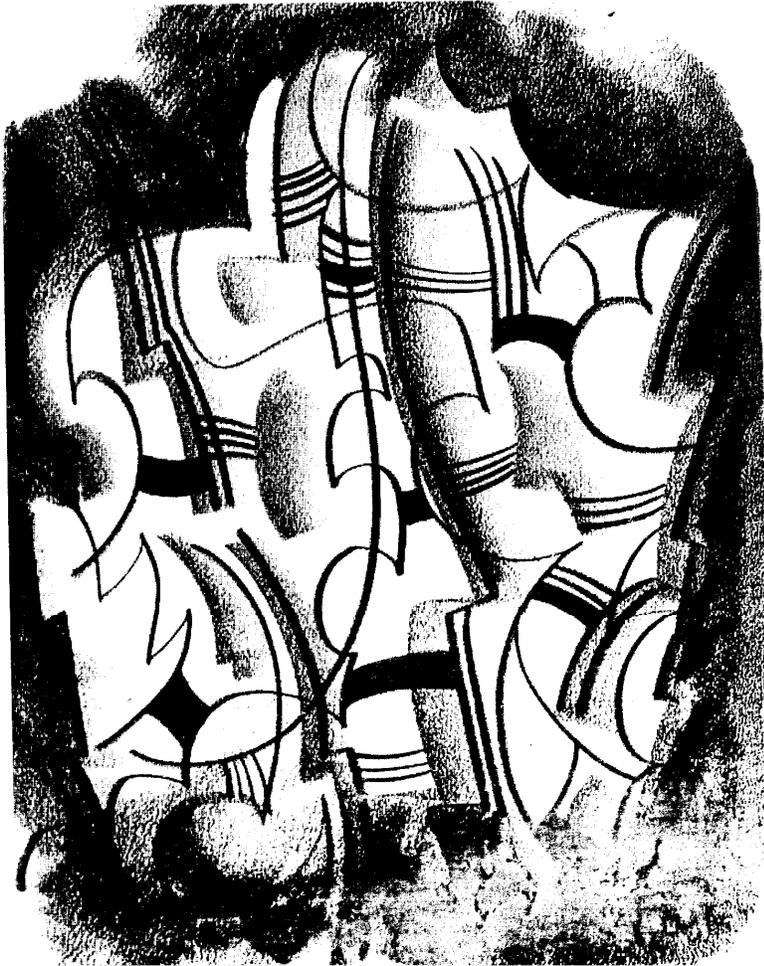
Les coûts de production de l'eau, quand ils existent, viendront donc s'ajouter à ceux que constituent les apports en travail et en capital. L'agriculture qui doit en supporter l'existence ne peut donc pas être compétitive avec celle qui bénéficie de l'eau gratuite, quelle que soit l'efficacité des

technologies mises en œuvres. A niveau de développement équivalent elle ne peut offrir ses produits à des prix comparables à ceux de son concurrent que si elle paie son travail à des tarifs inférieurs. Ce handicap systématique ne disparaît que s'il s'agit de produits «spécifiques» (les produits tropicaux types -café, cacao, thé...) dont la production hors de la zone climatique qui leur convient exigerait des coûts supplémentaires extravagants (serres, lumière artificielle etc.). Cette distorsion, quand il s'agit de productions semblables ou à valeur d'usage identique- comme les céréales substituables les unes aux autres et la viande produite indirectement par les cultures végétales qui fournissent l'alimentation du bétail- fausse le jeu de la compétitivité comparée.

### **III.- L'eau, droit des peuples et de l'humanité**

## **La mondialisation libérale condamne à la disparition l'agriculture de vastes régions de la planète.**

En acceptant de s'enfermer dans le raisonnement de l'économie conventionnelle et de l'aliénation marchande qui en constitue le socle, en acceptant de jouer le jeu de la compétitivité dans le cadre d'une



mondialisation débridée, on ne peut qu'accepter, soit une rémunération inférieure systématique du travail des uns, soit de cesser de produire. La mondialisation libérale condamne à la disparition l'agriculture de vastes régions de la planète.

Or les peuples, les nations, les États existent. Ils occupent sur la surface du globe des espaces qui sont les leurs et qui ne bénéficient pas de conditions naturelles identiques. Une économie politique réaliste doit en tenir compte. L'économie

conventionnelle, en feignant d'ignorer ces dimensions de la réalité, lui substitue la théorie d'un monde imaginaire globalisé, défini à la fois par la marchandisation de tous les aspects de la vie sociale et de toutes les conditions entourant l'activité humaine et par son extension à l'échelle planétaire. Ce qui lui permet de légitimer les ambitions unilatérales du capital sans se soucier de la réalité sociale.

Si les libéraux, qui défendent cet intégrisme du capital,

étaient sincères et logiques avec eux mêmes, ils en tireraient la conclusion que l'utilisation optimale des ressources naturelles (ici l'eau) exige une gigantesque redistribution des populations du monde commandée par la répartition inégale de ces ressources sur la surface du globe. La rationalité de la mondialisation l'implique nécessairement.

Dans ce cas l'eau deviendrait un bien commun de l'humanité entière. Si cette ressource, à cette échelle planétaire, est disponible en quantités qui dépassent les besoins, son prix, dans l'optique d'un traitement marchand de la nature propre à l'économie conventionnelle, devrait être nul.

**✚ Pour ceux qui, libérés de l'aliénation marchande, distinguent les conditions naturelles de la production du travail social, l'eau est ici un bien commun de tous les habitants**

En attendant l'eau est l'un des biens communs particulier à un peuple -un pays- donné. Si pour ce peuple ce bien est relativement rare il faut rationaliser l'accès à son usage. L'économiste non critique de l'aliénation marchande, pour qui les ressources naturelles -

renouvelables ou non -comme tout le reste (dans tous les aspects des relations sociales) ne sont qu'objets «d'offres» et de «demandes» des individus, propose sa recette pour la gestion de cette ressource: le prix dit du marché que les agriculteurs doivent payer. Du coup, évidemment, leur production restera infra compétitive s'ils n'acceptent pas une rémunération réduite de leur travail. Mais pour ceux qui, libérés de l'aliénation marchande, distinguent les conditions naturelles de la production du travail social, l'eau est ici un bien commun de tous les habitants du pays concerné.

Le coût de l'accès à son usage doit être réparti entre tous ces habitants d'une manière ou d'une autre, c'est-à-dire par la régulation du marché, par le moyen d'un système acceptable de subventions et d'impositions. La formule de ce système résultera d'un ensemble de compromis définis par les conditions sociales internes et celles que commande le mode d'insertion du pays dans l'économie mondiale. Compromis entre les paysans et les consommateurs de produits alimentaires; compromis entre les exigences d'un développement défini en termes de projet de société et les besoins éventuels d'exportation que la mise en œuvre de ce projet exige dans une étape donnée de son déploiement (on pourra alors concevoir dans cet esprit la subvention des exportations non compétitives «naturellement»). Cette formule ne peut pas être définie en termes absolus une fois pour toute; elle

reste relative et historiquement datée.

Le discours selon lequel le «marché» résoudreait «spontanément» les questions soulevées par l'élaboration de ces compromis n'est d'aucune utilité. Sa fonction est d'éluider les difficultés et non d'y répondre. Tant que les États et les peuples existeront en tant que fractions définies de l'humanité, les systèmes de prix internes rationnels et efficaces pour le progrès social ne peuvent qu'être déconnectés du système des prix «mondialisés» unifiés.

Pour autant que le pays concerné ne vive pas dans une autarcie totale, au demeurant inconcevable (puisque, entre autres et par exemple une partie de l'eau dont il dispose provient de rivières dont les sources sont en dehors de ses frontières), les problèmes associés à la dimension mondiale de l'eau, bien commun de l'humanité entière, resurgissent.

La réponse à ces problèmes se situe dans le champ de ce qu'on doit appeler «le droit des peuples et de l'humanité». Ce droit est, en ce qui concerne l'eau, à peu près encore inexistant puisque chaque pays est en principe libre d'utiliser comme il l'entend les eaux souterraines et de surface à l'intérieur de ses frontières. Les accords qui en régissent la gestion, quand ils existent, ne sont que le produit de traités internationaux particuliers. Le besoin de faire avancer dans ce domaine un véritable droit des peuples et de l'humanité est désormais déjà devenu une urgence. Le droit international des affaires (*In-*

*ternational Business Law*) que les intérêts du capital ont imposé et qui constitue à l'heure actuelle la préoccupation exclusive des institutions internationales conçues à cet effet (l'OMC en particulier) n'est pas un substitut éventuel à l'absence du droit des peuples pour la gestion de ce bien commun à l'humanité qu'est l'eau. Il en est au contraire tout l'opposé.

#### **IV.- L'eau et le développement agricole**

L'eau, quand elle est une ressource rare et coûteuse, occupe une place singulière dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement agricole.

L'économie conventionnelle veut ignorer cette singularité et soumettre l'eau au traitement général qu'elle applique à toutes les marchandises. L'idéologie qui se profile derrière les prétentions scientifiques de cette économie est simple à l'extrême: les prix produits par le marché libre (y compris pour les ressources naturelles), la recherche du profit maximal et la concurrence généreraient par eux mêmes une dynamique de progrès dont il serait inutile -voire dangereux -de vouloir prévoir les contours et le sens. La réalité de l'accumulation du capital qui commande cette dynamique est alors bel et bien évacuée de la discussion.

En contrepoint, Karl Marx définit le concept de développement des forces productives et en mesure les rythmes par l'amélioration de la productivité du travail social (le produit

combiné des productivités apparentes du travail et du capital) dans des conditions naturelles déterminées (ici le coût d'accès à la quantité d'eau nécessaire à la production). Cette conceptualisation permet d'intégrer la dynamique des forces productives et celle du changement social (la transformation des rapports de production et plus largement des rapports sociaux) dans un ensemble théorique cohérent et unifié. Elle permet alors également de concevoir des projets (en l'occurrence de production agricole) à la fois «techniquement solides» (permettant l'amélioration de la productivité du travail social) et socialement transparents (identifiant les transformations sociales possibles souhaitées).

On peut alors, équipé de la sorte, lire par exemple l'histoire de l'agriculture irriguée en Égypte et apprécier les projets concernant son développement souhaité en leur donnant tout leur sens. C'est-à-dire en comprenant les rôles respectifs du marché capitaliste et de l'intervention de l'État (agissant comme représentant du pays pour lequel l'eau est une ressource commune, fut-il un État de classes bien entendu). C'est-à-dire également en comprenant les relations qui font de l'évolution des technologies (ici l'usage de l'eau et les moyens de sa mise à la disposition des producteurs) d'une part et des rapports de production d'autre part, un ensemble d'éléments inséparables les uns des autres.

Un exemple brillant d'analyse de cette portée a été produit par le colloque organisé au Caire, en Novembre 1998 par le

Centre de Recherches Arabes (ARC). L'ingénieur agronome, spécialiste de l'irrigation, Saad El Tawil, suggérait, à cette occasion, l'organisation d'un passage graduel et planifié du mode d'irrigation pérenne mis en œuvre au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (faisant suite à l'irrigation par bassins inventée quatre millénaires plus tôt), à un mode d'irrigation plus efficace et plus économe d'eau que le progrès scientifique et technique rend désormais possible. Ce progrès permet en effet de remplacer l'acheminement de l'eau par les canaux secondaires d'irrigation (entraînant les pertes considérables que représente l'eau de drainage), par un système d'adduction par tuyaux souterrains, l'arrosage par des pluies artificielles fines et/ou par le «goutte à goutte». Le système exige des disponibilités en énergie (électrique) en quantités désormais accessibles. Il permet d'améliorer la productivité du travail social tout en économisant la ressource commune rare -l'eau.

Saad El Tawil démontre que l'adoption de ce système ne peut pas être provoqué «spontanément» par le marché (en fixant un prix «adéquat» à l'eau, comme le suggère la Banque mondiale), mais exige la prise en charge, par la collectivité nationale, des investissements qui lui sont nécessaires, c'est-à-dire une intervention active de l'État. Tout comme le système antérieur de l'irrigation pérenne n'avait pas été produit «spontanément» par les incitations du marché, mais planifié et financé par l'État. Doit-on rappeler que c'est l'État semi-

colonial, soumis aux Britanniques, qui a décidé et financé le premier barrage d'Assouan (au début du XX<sup>e</sup> siècle) sans lequel aucune manipulation des prix de l'eau n'aurait permis la généralisation de l'irrigation pérenne?

La conceptualisation marxiste permet et oblige de surcroît de comprendre comment s'articule la technologie de production mise en œuvre avec l'éventail des rapports sociaux qu'elle ouvre. Le choix entre l'option en faveur d'un archipel de grandes exploitations agricoles gérées selon les logiques de l'*agri-business* d'une part et celle en faveur d'une modernisation de l'agriculture paysanne d'autre part, se situe dans ce cadre.

## V. L'eau et le marché

Revenons sur l'exemple du débat organisé au Caire et dont les conclusions ont été publiées par l'ARC, en 1999, en arabe, sous le titre «La crise de l'eau dans le monde arabe». Les thèses présentées par les cinq ingénieurs agronomes, économistes et politologues égyptiens et soudanais Rouchdi Said, Saad El Tawil, Abdel Wahab Amer, Mohamad Sid-Ahmed, Ali El Tom, ont été discutées par douze autres experts. Le colloque avait été organisé par Helmi Shaarawi, directeur de l'ARC.

Deux grandes conclusions méritent d'être mentionnées ici. Premièrement, le progrès de l'agriculture, l'amélioration de l'efficacité de ses modes de production et l'économie d'eau ne peuvent pas être confiés aux seuls mécanismes du marché.

Les propositions avancées dans ce sens avec insistance par les «experts» libéraux et singulièrement la Banque mondiale n'ont aucune rigueur scientifique. L'examen de l'histoire comme celui des projets avancés aujourd'hui (transformation du système de l'irrigation, projet du «Second Nil» et canal de Toshki, irrigation du Sinaï, etc.) impose l'intervention active du pouvoir collectif (l'Etat), c'est-à-dire une forte régulation des marchés pour leur permettre de s'insérer positivement dans une transformation qu'il faut concevoir dans son ensemble (y compris bien entendu dans ses dimensions sociales).

Deuxièmement, derrière les propositions idéologiques de formulation «neutre» («faire confiance au marché», fixer un prix adéquat pour l'usage de l'eau) et de «bon sens» apparent, se profilent, en fait, des objectifs géostratégiques inavoués et inacceptables.

Car, fixer un prix dit «réel» pour l'usage de l'eau par les agriculteurs, reviendrait à décourager l'agriculture en Égypte, en Syrie et en Irak, réduire les productions alimentaires de ces pays (auxquelles on propose de substituer des importations), et dégager un surplus d'eau qu'on propose tout simplement alors de vendre à Israël, bien entendu! Les politiques dites économiques que la Banque mondiale s'emploie à imposer s'articulent alors à la perfection avec les objectifs politiques hégémonistes des États-Unis -affaiblir la capacité de négociation des pays arabes dans le système mondial, renforcer les alliés stratégiques de

Washington, Israël et la Turquie.

Ces politiques viennent alors compléter l'expansionnisme israélien (l'occupation du Golan, le détournement des eaux du Liban, de la Palestine occupée et de la Jordanie) comme les projets turcs d'utilisation exclusive des eaux du Tigre et de l'Euphrate. Elles s'articulent aussi sur les stratégies visant à rendre impossible la mise à la disposition du Soudan et de l'Égypte d'une quantité supplémentaire d'eaux du Nil - projet du canal de Jongli en panne du fait de la guerre dans le Sud du Soudan (dont la responsabilité incombe intégralement au gouvernement de Khartoum), comme sur celles visant à opposer l'Éthiopie (à qui on propose de vendre son eau... encore une fois à Israël) aux pays arabes.

A ces projets ayant tous des objectifs politiques visibles, on ne peut opposer que des stratégies fondées sur le traitement collectif des eaux du Nil, du Tigre, de l'Euphrate, des rivières mineures du Proche-Orient et des eaux souterraines, comme d'un bien commun aux peuples de la région. On retrouve alors la grande question du droit des peuples qu'aucun discours «économique» parascientifique (en fait non scientifique) ne peut cacher.

Comme toutes les autres ressources de la nature -la diversité biologique, les minerais et les autres ressources non renouvelables- l'eau n'est pas une marchandise. La Terre n'est pas une marchandise. La Terre et l'eau sont des biens communs

de l'humanité et des peuples qui la constituent. Pas plus que les êtres humains -en l'occurrence les paysans- ne peuvent être réduits à leur dimension de porteurs d'une force de travail traitée comme une marchandise à la disposition du capital de *l'agribusiness*.



## **Refuser de traiter comme des marchandises la nature, l'eau et les êtres humains constitue le point de départ obligé de toute économie politique de l'agriculture qui se voudrait à la fois réaliste et humaniste.**

Ces êtres humains sont avant tout -ou devraient être- les citoyens des nations auxquelles ils appartiennent. Refuser de traiter comme des marchandises la nature, l'eau et les êtres humains constitue le point de départ obligé de toute économie politique de l'agriculture qui se voudrait à la fois réaliste et humaniste. ■

---

\* Économiste de nationalité égyptienne, directeur du Forum du Tiers Monde (Dakar) et président du Forum mondial des Alternatives.

**PENSER LA REVITALI-  
SATION URBAINE OU  
COMMENT REFAIRE  
LA VILLE ?**

Le Centre historique de Port-au-Prince est un espace complexe, générateur de centralités liées majoritairement à l'économie, à l'institutionnel et au résidentiel. Les rapports d'observation, les enquêtes et les travaux de terrain ont permis de constater que le centre s'est considérablement détérioré à cause de la mixité d'usages non maîtrisés et mal gérés, de fonctions qui s'adaptent de manière inarticulée à la structure urbaine existante. Cependant, malgré cette dégradation graduelle et progressive, le centre historique, dans certains quartiers a gardé une cohésion et une vitalité remarquables.

Ce centre historique a subi de fortes mutations économiques et sociales de la fin des années 80 à aujourd'hui. Jusqu'en 1990, le centre a évolué comme un centre-ville normal avec des fonctions centrales organisées essentiellement autour du tertiaire administratif et du tertiaire privé (modèle de centre directionnel courant dans les villes européennes). Cependant, l'absence totale de politique d'aménagement et de planification urbaine a provoqué une répartition anarchique et sauvage des fonctions, des usages et des populations.

Malgré ce phénomène d'urbanisation croissante enregistrée dans Port-au-Prince et sa conurbation depuis ces quinze dernières années et ses incidences néfastes sur les

**Pérenniser l'informel ou bâtir  
l'utopie ?**

**Le cas du centre historique de  
Port-au-Prince**

**Sabine MALEBRANCHE**



Sculpture faite à base d'un dessus de drum (tonneau en fer)

infrastructures et les services, il convient de mettre l'accent sur les atouts majeurs du centre historique de Port-au-Prince. Cette étude inclura ensuite, les éléments très forts d'une intervention de revitalisation urbaine du centre historique de Port-au-Prince.

## **1. PORT-AU-PRINCE ET L'ÉMERGENCE DES CENTRALITES AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE**

### **1.1 L'évolution spatiale du centre historique de Port-au-Prince**

Le centre historique de Port-au-Prince comme beaucoup de centres historiques se caractérise par l'émergence et la combinaison de centralités diverses. Dès la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le centre-ville de Port-au-Prince devient un espace regorgeant de pôles structurant et de réseaux d'ambiance. Il inclut, ce que l'on pourrait appeler le centre historique et le centre administratif, et a commencé à exister en tant que « centre » ou « cœur » de la ville avec l'activation du port, l'établissement des agents consignataires français et allemands au bord de mer et l'implantation des levantins dans les commerces de la place.

Avec l'installation du chemin de fer en 1902-1903 (Gouvernement de Tirésias Simon Sam), qui relia Port-au-Prince à l'Étang Saumâtre et à Léogâne, le commerce des denrées agricoles prit un grand essor. La

rotation commerciale s'est accrue. Ce mouvement de modernisation du transport vers l'intérieur se poursuit à l'aide d'installations de nouvelles voies de chemin de fer et de nouvelles destinations jusque sous le gouvernement de Tan-crède Auguste avec l'exécution de l'accord Mac Donald et la liaison de Port-au-Prince à Saint-Marc en 1913. Le marché Vallières (1891) et plus tard le marché Salomon (1930) ont été importés de France et édifiés pour répondre aux besoins de modernité ainsi qu'aux nouveaux besoins en ravitaillement de la ville.

## **L'Occupation Américaine d'Haïti a renforcé la centra- lisation et de sur- croît à Port-au- Prince.**

L'Occupation Américaine d'Haïti (1915-1934), avec la construction des routes voiturables en direction des différents départements géographiques du pays et la mise en place des liaisons militaires et administratives avec Port-au-Prince, a renforcé la centralisation en Haïti et de surcroît à Port-au-Prince. Ceci a donné naissance à une bureaucratie qui s'installe dans les quartiers du Bel-Air et du Bas-Peu-de-Chose, tandis que les grands commerçants habitaient l'étage de leurs maisons de commerce et les grands propriétaires ter-

riens absentéistes logeaient les fabuleux *Gingerbread* des quartiers résidentiels du Bois-Verna, de Turgeau et de Pacot. C'est à partir des années 40 que l'on assiste à une occupation timide et progressive de l'espace urbanisable des quartiers précaires ou marginaux de Port-au-Prince.

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les présidents haïtiens se découvrent une vocation de bâtisseurs. Le Président Elie Lescot (1946) entreprit la construction de la Cité Lescot à La Fossette, au Cap-Haïtien. Il fut renversé sans avoir eu le temps de réaliser le même projet de logements sociaux à Port-au-Prince. Après lui, Dumarsais Estimé, Président issu de la révolution de 1946 qui préconisait la promotion des masses noires et des ruraux, construisit la ville de Belladères et la cité de l'Exposition Internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince (actuel Front-de-Mer de Port-au-Prince). Le général Paul Magloire, à son tour, construira la Cité Militaire, la Cité Magloire No 1 et la Cité Magloire No 2.

## **Neuf mois sur douze, la capitale regorge d'élèves et d'étudiants qui y habitent, y circulent et justifient en par- tie les diverses ex-**

## tensions enregistrées dans l'espace urbain

Après 1946 par ailleurs, sous les gouvernements de Dumasais Estimé et de Paul Eugène Magloire notamment, les écoles secondaires et plusieurs facultés d'enseignement supérieur ont été instituées et concentrées à Port-au-Prince pour desservir l'ensemble du pays. La capitale prend ainsi depuis lors le caractère d'une ville de l'enseignement. Cette vocation demeure jusqu'à nos jours. Neuf mois sur douze, la capitale regorge d'élèves et d'étudiants qui y habitent, y circulent et justifient en partie les diverses extensions enregistrées dans l'espace urbain.

Entre 1957 et 1966, durant les premières années qui ont suivi l'avènement de François Duvalier au pouvoir, les migrations vers la capitale et vers l'étranger se sont accentuées. De plus, afin d'établir un contrôle policier le plus strict possible sur la population, et en vue d'asseoir son pouvoir totalitaire et dictatorial, tous les ports des villes de l'intérieur avaient été fermés au commerce international. Le port et l'aéroport de Port-au-Prince devaient désormais desservir le pays tout entier. La rotation du commerce s'en trouve accélérée avec la capitale et, avec elle, les premières migrations.

François Duvalier construira Duvalier-Ville et la Cité Simone Ovide Duvalier aujourd'hui Cité Soleil, cette dernière étant destinée aux « déshérités de l'arrière pays ». Ces différentes extensions de la

ville invitait à l'accueil dans Port-au-Prince des familles de fonctionnaires, de militaires, de partisans des gouvernements en



fiant des bidonvilles et s'installant dans les rues incitant ainsi l'éclosion des premiers commerces marginaux informels.

place et aussi des chômeurs venus des milieux dont l'économie agricole s'étiolait considérablement.

Par ailleurs, à des fins de démonstrations politiques, plusieurs fois par année, des dizaines de milliers de paysans et de paysannes étaient déversés à la capitale par des centaines de camions venus de tous les coins du pays. Les chômeurs des campagnes trouvaient l'opportunité de tenter leur chance à la capitale à la recherche d'une embauche, édi-

### 1.2 Le processus de ruralisation et la dynamique de l'informel dans l'espace urbain de Port-au-Prince

La ruralisation de la capitale haïtienne a ainsi débuté durant les années 60 avec le durcissement du régime totalitaire de Duvalier. Les vendeuses des sections rurales, les artisans ne s'adonnent plus au commerce ambulancier selon les normes prévues par la Constitution de 1937 (Code d'Hygiène : Section VI- Articles #8, #9) admis

depuis fort longtemps dans Port-au-Prince.

Ces articles prévoyaient des réglementations et des normes pour le fonctionnement et l'entretien des marchés publics et des abattoirs, ainsi que des normes sur le maintien, la tenue vestimentaire adaptée au fonctionnement des marchands ambulants et sédentaires dans la ville de Port-au-Prince.

Ces derniers ont eu tendance à s'installer sur les trottoirs en débordant les aires de marchés d'abord (Marché Vallières, Marché Salomon, Marché de la Croix-des-Bossales) et plus tard, surtout après 1986, sans plus aucune contrainte, à même les rues du centre historique et jusque sur les places publiques (Place Sainte Anne, Place Carl Brouard, Place de la Cathédrale).

Dans la période comprise entre 1950 et 1970, des portions de l'habitat urbain du centre-ville se sont graduellement détériorées. Ce type d'informalité représente 24% de l'aire informelle totale de Port-au-Prince (CLED/ILD : 2000).

Avec la chute de la dictature en 1986, de nouvelles importations ont envahi l'espace de la ville. Celles des voitures « pèpè », des pneus usagés, des pièces de rechange automobile issues de démolition, des vêtements usagés également « pèpè », des viandes et des poissons congelés « miami ». Ce commerce agressif de la période dite de « bamboche démocratique », et plus tard de l'ère Lavalas, a augmenté l'attrait de la ville pour les chômeurs de la campagne. Le centre historique de

Port-au-Prince en vient à représenter le lieu de convergence de tous les commerces informels. Il va de soi que les propriétaires résidents des maisons de commerce traditionnels, désertent les étages et les cours du centre-ville pour aller se loger dans les hauteurs, cédant la place à des entrepôts, quand ils ne déménagent pas totalement les lieux.

L'absence de planification urbaine et le désintérêt des pouvoirs publics pour les réglementations consacrées par les lois haïtiennes en matière d'urbanisme (Lois de 1936, 1963 et 1982), et par rapport à l'aménagement de l'espace urbain, a eu comme conséquence une détérioration du cadre bâti en général, la dégradation de l'environnement urbain, et la précarisation du centre historique et des anciens beaux quartiers (Pacot, Bois-Verna, Bas Peu de Chose, Lalue).

A cela, il faut ajouter le processus de bidonvillisation incontrôlée, rapide et anarchique qui s'est accélérée depuis les années 1990 avec l'avènement du régime « Lavalas » au pouvoir. Ce processus de bidonvillisation a été mis en évidence dans des études récentes de localisation et quantification des établissements informels humains réalisés par le Centre pour la Libre Entreprise et la Démocratie (CLED/ILD : 2000). La grande majorité des établissements humains informels ou quartiers précaires inventoriés se trouvent concentrés dans quatre villes importantes du réseau urbain haïtien : Port-au-Prince, Cap-Haïtien, les Cayes et Gonaïves.

En décembre 1997, il a été dénombré 474 établissements humains informels dans ces quatre villes, 357 ont été localisés dans Port-au-Prince et sa région métropolitaine, c'est-à-dire 75%. Comme ces quatre villes représentent aujourd'hui, 90% de la population urbaine d'Haïti, on considère les aspects informels dans les autres villes de nature négligeable. (CLED/ILD : 2000).

Il faut ajouter qu'une étude récente sur la typologie des situations informelles a mis en exergue qu'à partir de 1986, 20% de l'aire informelle totale de Port-au-Prince est essentiellement constituée de terrains de l'Etat occupés *de facto*, et à partir de 1990, 2% de terrains privés occupés *de facto* (CLED/ILD : 2000). Port-au-Prince avec un taux d'accroissement annuel de 6.06% a triplé de population en 20 ans avec comme conséquence l'occupation massive des terrains de l'Etat et privés ainsi que l'accélération du processus informel de la propriété urbaine entre 1991 et 1994.

## **II. LES ATOUTS DU CENTRE HISTORIQUE DE PORT-AU-PRINCE :**

### ***LE MODELE A CENTRALITE DEPLACEE OU RENFORCEE ?***

#### **2.1 L'éclatement du centre-ville de Port-au-Prince**

A l'analyse, le centre-ville de Port-au-Prince, comme beaucoup de villes coloniales en Amérique Latine, combine deux centralités complémentaires et indissociables, une

centralité urbaine à deux visages (Monnet :1994).

D'abord, on retrouve un centre historique synonyme de vieux quartiers avec un caractère statique et passéiste, facilement lisible par des formes architecturales monumentales, expression de l'idéal colonial dominant (Rue Pavée, Rue du Centre, Rue Bonne Foi, Rue des Miracles). A ce centre, s'oppose un autre centre dénommé le centre des affaires, expression spatiale des échanges, et illustrant la vitalité de l'organisme urbain (Monnet : 1994). Les axes dominants de ce centre s'organisent autour de la Rue des Miracles, Place Geffrard, Rue du Magasin de l'Etat).Le phénomène de saturation et de congestion étudié dans la ville de Port-au-Prince se propage dans ces deux centres : le centre historique et le centre commercial. Les premières manifestations de l'éclatement du centre se traduisent après la saturation, par un phénomène de « redressement » (Beaujeu-Garnier, Chabot : 1963) du centre vers des quartiers proches de la périphérie et d'autres localités. En réalité, il se produit un déplacement de la centralité, de certaines fonctions centrales le long de certains axes structurants, vers des localités ou des quartiers proches du centre. Le phénomène peut se lire quand on prend en compte le développement de la localité de Carrefour au Sud de Port-au-Prince. La notion de centre reste quand même diffus au niveau de cette localité, parce qu'éclaté pratiquement le long de cet axe.

Cet éclatement du centre se matérialise par le déplacement ou le départ des activités centrales, dans un premier temps, le long des axes structurants de Port-au-Prince et de sa région métropolitaine.

En l'occurrence, l'axe structurant Delmas, Bas de Delmas (traditionnellement appelé carrefour circulation) traduit très bien ce déplacement de fonctions centrales. L'axe Delmas, entre Delmas 17 (coin K-Dis) jusqu'à Delmas 103, véhicule des fonctions centrales diversifiées, tertiaire privé et administratif, le tertiaire institutionnel et également de la fonction résidentielle. La non-gestion et la non-planification de cet axe, en tant que « centre des échanges » a donné des résultats chaotiques : un paysage urbain hostile, agressif et chaotique.

Le déplacement d'activités centrales de plus en plus spécialisées se retrouve au Nord-Est de Port-au-Prince, dans la localité de Pétiou-Ville. Au tertiaire privé, commercial, administratif, s'ajoute la fonction loisirs très diversifiée par rapport au centre de Port-au-Prince. Cette fonction a pratiquement disparu du centre-ville à cause de l'insécurité urbaine croissante liée à l'abandon des quartiers centraux. Ces formes urbaines éparpillées associent les premiers départs des activités centrales de Port-au-Prince vers d'autres localités : Carrefour, Delmas et Pétiou-Ville, créant ainsi de nouvelles centralités. Ce départ des fonctions centrales a provoqué un affaiblissement économique du centre et une diminution de son pouvoir d'attraction. On assiste

également, à cause de cet étalement spatial, à un affaiblissement dans le rendement et l'efficacité du transport collectif. Les résultats de l'exploitation des itinéraires dans Port-au-Prince et sa région métropolitaine traduisent cet affaiblissement au niveau du transport collectif. (Henriquez : 2000). Cet étalement spatial des fonctions centrales au profit de plusieurs sous-centres sans forme urbaine définie et sans hiérarchie particulière a provoqué, de 1990 à aujourd'hui, la marginalisation du centre-ville.

 **Cette organisation spatiale éclatée présente certains avantages : la nécessité et l'urgence de remodeler ces différents sous-centres qui développent d'autres références urbaines et d'autres fonctions urbaines complémentaires du centre-ville.**

Cependant, nous affirmons que cette organisation spatiale éclatée présente certains avantages : la nécessité et l'urgence de remodeler ces différents sous-centres qui développent d'autres références urbaines et d'autres fonctions urbaines complémentaires du centre-ville. Ce système définit un

modèle urbain éclaté à centralité déplacée. Le centre-ville se démultiplie au profit de sa périphérie, mais de manière incontrôlée.

## **2.2 La cohésion interne du centre historique de Port-au-Prince**

Malgré le déplacement des fonctions centrales du centre-ville vers d'autres lieux, et l'affaiblissement économique de ce centre, les premiers résultats de l'enquête permettent d'affirmer que le centre-ville de Port-au-Prince garde encore une cohésion interne et une vitalité économique intéressante.

En effet, 73.2% des personnes enquêtées à Cité Léternel (située sur le littoral de Port-au-Prince) travaillent dans le centre historique. De plus, 51.2% des premières personnes enquêtées dans les ménages, toujours dans les cinq quartiers caractéristiques du centre historique, travaillent au centre-ville de Port-au-Prince. Il faut ajouter que 80% des deuxièmes personnes enquêtées dans les ménages de ces mêmes quartiers travaillent au centre. Seulement 20% travaillent hors du centre. L'autre élément qui nous permet de mesurer la cohésion interne du centre historique est l'utilisation des pôles structurants commerciaux du centre par les populations du centre. Les résultats de l'enquête révèlent que 80% des familles du Morne-à-Tuff, du Bas Peu de Chose, du Bel-Air, de Monseigneur Guilloux et de Cité Léternel s'approvisionnent d'abord dans les grands marchés du centre. Le Marché de la Croix-des-Bossales (53%) à la

sortie nord de la ville et le Marché Salomon (97%) au sud du centre-ville, restent les pôles économiques les plus fréquentés. Seulement 9.8% de la population de ces différents quartiers utilisent les produits des marchandes de rue du secteur informel.

Bien qu'il soit affaibli par le déplacement des fonctions centrales, le centre-ville de Port-au-Prince garde encore une vitalité économique qui mériterait d'être renforcée. Le poids du centre-ville dans l'agglomération de Port-au-Prince reste encore importante. Dans le domaine commercial, les nouvelles centralités demeurent les sous-traitants du centre-ville.

## **2.3 Le centre historique de Port-au-Prince : l'axe structurant de la centralité urbaine**

*La « lisibilité du centre »*

Malgré une utilisation massive informelle des rues et des trottoirs et tous les problèmes urbains présentés précédemment auxquels la ville se trouve confrontés (très forte densité urbaine, saturation du centre, insuffisance des services urbains de base à la population etc.), le centre historique de Port-au-Prince reste l'élément « lisible » le plus fort, le repère économique institutionnel et social le plus présent dans la perception des usagers. L'image du centre-ville associe aussi un référent historique indissociable de l'économique : il est encore perçu comme l'élément fort de l'agglomération métropolitaine.

*L'adaptation de la trame urbaine coloniale aux nouvelles fonctions urbaines : le patrimoine urbain*

## **Le centre historique de Port-au-Prince contient les rues les plus larges de tous les centres historiques de la Caraïbe et même de l'Amérique Latine.**

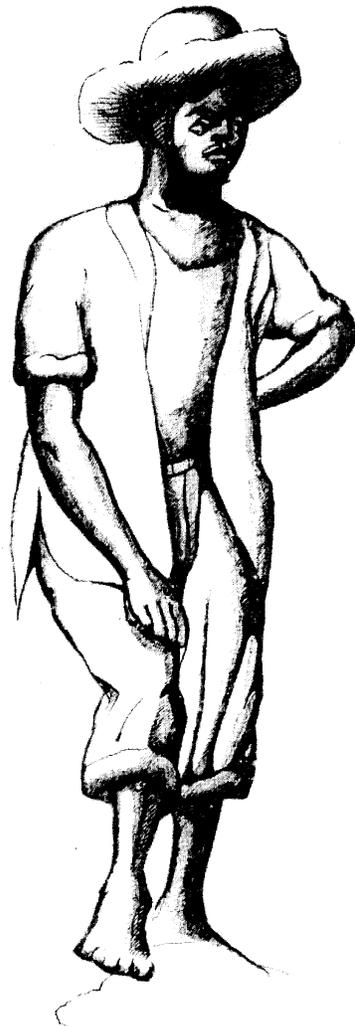
De ce centre historique ancien, il reste un tracé urbain articulé, dont l'atout majeur est le dimensionnement de ses rues. En effet, le centre historique de Port-au-Prince contient les rues les plus larges de tous les centres historiques de la Caraïbe et même de l'Amérique Latine.

## **Ce gabarit n'a pas diminué avec le temps**

L'historien Moreau de Saint-Méry rapporte que les rues du centre-ville avaient en moyenne 60 à 80 pieds anglais ou toises (c'est-à-dire 18 à 24 mètres de large si on se réfère au système métrique). Ce gabarit n'a pas diminué avec le temps. Il est intéressant et présente un potentiel qui rend possible des interventions de revitalisation urbaine basées sur le design urbain, l'aménagement physique et des interventions sur le

paysage urbain. Ces interventions tiendront compte de la voirie existante et des avantages offerts par ce système urbain intégral.

niale (1749 et 1750). Cette évolution est restée collée à ce tracé, et la ville coloniale est encore aujourd'hui, après deux cent cinquante ans d'histoire urbaine, le centre qui polarise et



L'adaptation de la trame urbaine existante aux nouvelles fonctions urbaines est donc un autre atout intéressant du centre historique. En effet, la ville s'est structurée et organisée et a connu son extension actuelle à partir du tracé de la ville colo-

génère les centralités, les nouveaux usages et les nouvelles fonctions urbaines.

*La qualité du patrimoine architectural*

A ce patrimoine urbain qu'est la trame urbaine coloniale, s'ajoute la qualité du patrimoine architectural du « vieux centre ». Les axes structurants de la composition urbaine regorgent d'édifices patrimoniaux, témoins silencieux d'histoire urbaine, dont la configuration et la typologie transmettent un mode de vie révolu, mais encore visible et chargée de beauté tranquille et passéiste. Ce patrimoine peut se lire au Boulevard Jean-Jacques Dessalines, à la rue du Champ de Mars, à la rue Pavée, à la rue Bonne Foi qui est de surcroît l'axe principal de la centralité urbaine (la Cathédrale de Port-au-Prince étant le point de départ et d'origine dans la fondation de la ville).

### **3. COMMENT REVITALISER LE CENTRE HISTORIQUE DE PORT-AU-PRINCE ?**

La revitalisation du centre historique de Port-au-Prince devra s'articuler autour de plusieurs étapes essentielles à sa viabilité et à sa pérennité. Notre hypothèse est de considérer le fait que la ville de Port-au-Prince est un espace constitué de fragments ou quartiers autonomes qui, à la fois, se complètent et se repoussent. Les interventions de consolidation sur le centre historique devront permettre de régénérer la forme urbaine en tenant compte des spécificités et des particularités de chaque quartier ou de chaque zone.

#### **2.4 Le renforcement des centralités existantes dans le centre historique de Port-au-Prince**

Les interventions de consolidation urbaine au centre historique de Port-au-Prince initiées par les autorités centrales en 1998 à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince, vont permettre d'assurer à court terme, le renforcement de la centralité dans le centre historique.

Toutes les places, symboles et témoins de l'histoire, ont été réhabilitées. En effet, plus de 800 000m<sup>2</sup> d'espaces collectifs publics ont été rénovés : la Place du Champ de Mars ou Place des Héros de l'Indépendance, comportant plusieurs places. La Place des Héros inclut la Place Capois, la Place Dessalines, la Place Pétition et la Place Toussaint. De plus, des aires de jeux et de loisirs ont été aménagées (Place Pétition) au Champ de Mars, et dans les quartiers proches du centre historique (Place Sainte-Anne). La Place des Nations-Unies, localisée dans la zone du front-de-mer de Port-au-Prince, encore appelée la Fontaine de Nymphes d'Ebène, a fait l'objet d'une remarquable rénovation. Cette rénovation a été réalisée de manière collective, par des architectes, des peintres et des sculpteurs de grande qualité.

L'arrêté communal du 18 septembre 1995 déclarant la zone du Champ de Mars délimitée au nord par la Rue Piquant, au sud par la Rue Légitime, à l'est par la Rue Capois, et à l'ouest par l'Avenue Magloire Ambroise, « lieu de mémoire protégée » montre de l'intérêt du gouvernement central et des autorités locales d'intervenir formellement sur le centre. Ces arrêtés

sont des instruments de contrôle et de protection de sites ou de monuments à l'intérieur du centre historique. La récupération physique du centre historique et l'intégration des riverains et des usagers dès le début de la mise en forme du projet de rénovation urbaine a créé une acceptation tacite des populations du centre, une appropriation du produit fini.

### **Lorsque les places publiques sont rénovées, elles constituent un attrait à toute heure pour les populations en quête de loisirs et de détente.**

Ces travaux ont refait l'image de la ville, et créé très rapidement un mouvement de population vers les espaces publics réhabilités ; 51.2% de la population des quartiers du centre historique vont se promener sur la Place du Champ de Mars et 39% de cette population (Bel-Air, Monseigneur Guilloux, Bas Peu de Chose, Morne-à-Tuff) se rend aussi sur la Place des Nations Unies. Les fins de semaine traduisent une forte occupation de ces équipements collectifs. Ces indications montrent que, lorsque les places publiques sont rénovées, elles constituent un attrait à toute heure pour les populations en quête de loisirs et de détente.

La gestion des déchets solides au niveau des places est assurée par la municipalité, et les populations utilisent l'espace avec beaucoup de respect. C'est un véritable lieu de production sociale où toutes les catégories sociales, toutes options confondues, se mélangent. Le kiosque Occide Jeanty est redevenu l'agora de la cité antique. L'aménagement des places de quartiers tel la Place Carl Brouard et la Place Sainte-Anne a également reçu l'aval des populations locales.

### **2.5 Régénérer la forme urbaine : la capacité d'intégration du centre historique de Port-au-Prince**

Régénérer la forme urbaine de l'intérieur revient à augmenter la capacité d'intégration et d'accueil du centre historique. La densité à l'intérieur du centre n'est pas très élevée comparée à celle des quartiers périphériques précaires ceinturant pratiquement toute la ville et sa conurbation. En effet, une densité moyenne de 100 logements à l'intérieur des îlots du centre historique. Il faut signaler que 69.75% des populations résidant au Bas Peu de Chose, à Bel-Air, au Monseigneur Guilloux et à Morne-à-Tuff, vivent dans un type d'habitat de strate basse. Le site est occupé avec des parcelles irrégulières, sans voies de desserte, sans drainage et l'unité de bâti en très mauvais état.

Cette régénération s'accompagnera de « l'aération des cœurs d'îlots » (Sokoloff : 1999). La protection du patrimoine historique et architectural permettra de faire cohabiter

un centre « ancien » (Monnet : 1994) avec un centre plus moderne. La démarche de consolidation urbaine prévoit l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers à consolider. Elle comprend des Interventions de remodelage ou



Le mendiant encre sur papier - 1944

de « rapiécage » du tissu urbain détérioré, la revalorisation ou la réutilisation du patrimoine architectural et urbain, la construction et l'insertion d'habitats neufs dans les tissus anciens (Sokoloff : 1999). La mise en place de ce processus permet de « revivifier » et de revitaliser le centre historique à court terme, à moyen et long terme l'image de la ville de Port-au-Prince.

## 2.6 Le renforcement des centralités existantes

Dans le centre historique de Port-au-Prince, la concentration spatiale des activités et des services se localisent majoritairement dans l'hypercentre, mais également, le long de certains axes structurants tels que la Rue

des Casernes, la Rue Bonne Foi, la Rue du Champ de Mars, le Boulevard Jean-Jacques Desalines, pour ne citer que ceux-là. Le problème réside dans le fait que la centralité se redéploie de manière anarchique, informelle et non-planifiée. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, 43.9% de la population résidant dans les quartiers du centre historique utilisent les services du marché Salomon, par opposition à 9.8% de cette même population qui s'approvisionnent dans les marchés de rue. On peut en déduire la nécessité de redistribuer les grands marchés dans les autres quartiers périphériques afin de diminuer la pression sur le centre-ville.

Il s'agira de normaliser, de redistribuer et de réorganiser la centralité en tenant compte des éléments dominants le long des axes structurants ou des quartiers générateurs d'activités économiques et de services.

## 2.7 La création de zones de nouvelles centralités

Les enquêtes réalisées en Août 2000 dans Port-au-Prince et sa région métropolitaine ont permis d'identifier les carences en équipements socio-communautaires au sein des différents quartiers du centre historique et de sa périphérie. En effet, 60.97% de la population des quartiers du centre historique utilisent les services d'hôpitaux et de cliniques privés à cause de la mauvaise qualité des services dans les centres de santé publics. Il faut ajouter également que 51.2% des populations du centre historique ne sont pas approvisionnées par la

Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable. 65.9% ne disposent pas de téléphone et 41.5% n'ont pas accès à l'électricité.

Afin de protéger le tissu urbain traditionnel du centre historique, il est important de créer des zones de nouvelles centralités. Ces zones, conçues à l'intérieur des quartiers du centre et dans les quartiers périphériques, recevront des activités tertiaires et de loisirs ainsi que les services de base et les équipements socio-communautaires appropriés. Ceci permettra d'équilibrer à moyen et à long terme, le développement de ces quartiers par rapport à la dynamique du centre. En vue d'attribuer des vocations à l'intérieur des zones de nouvelles centralités, il est important de faire une analyse détaillée de la localisation, la typologie et la dynamique des activités tertiaires dans les quartiers envisagés.

## Supporter un phénomène de croissance non plus par expansion comme on le faisait dans les années soixante, mais par restructuration interne de la ville

Ces zones de nouvelles centralités seront en réalité de nouveaux pôles qui devront

s'inscrire dans le prolongement de la structure actuelle. Chaque zone développera ses centralités propres en fonction du type d'habitat existant et aussi en fonction des besoins et des priorités de cet habitat. Il s'agit en fait de supporter un phénomène de croissance non plus par expansion comme on le faisait dans les années soixante, mais par restructuration interne de la ville (Sokoloff : 1999).

### 3.5 La complexité et la participation des différents acteurs dans le processus de consolidation du centre historique

Il est clair que la municipalité, en tant que gouvernement local ou collectivité, est le premier intéressé à démarrer le processus, le mettre en place et le finaliser. Elle devra prendre en charge l'élaboration des plans de restructuration et de revitalisation urbaine, la programmation d'un échéancier devant permettre de réaliser les différents projets urbains issus de cette programmation d'ensemble.

Par contre, le principal bénéficiaire et en même temps l'acteur le plus important dans ce processus de consolidation et de revitalisation urbaine est l'usager. Il est indispensable que la municipalité mette en place des mécanismes opérationnels permettant d'assurer la participation citoyenne à toutes les étapes de conceptualisation, de mise en œuvre et de suivi des réalisations. Cette participation pourra se matérialiser par association sous forme de commissions de rénovations ou de restructuration de quartiers,

de commissions ou d'associations de commerçants formels et informels. Ces commissions disposeront d'un pouvoir d'avis que la municipalité pourra difficilement contourner.

Paysage de plaine - L.

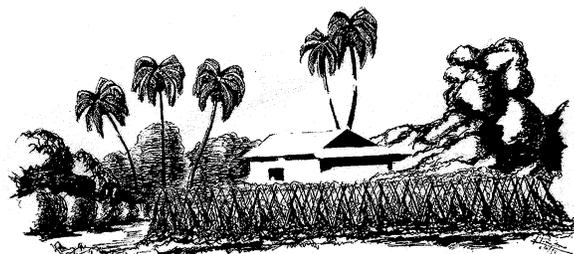
#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bureau des Infrastructures et de l'Urbanisme de la Présidence. Commission pour le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince. *Draft du rapport final du projet de réorganisation des vendeurs du secteur informel dans le cadre de la restauration des places publiques par la Commission du 250<sup>ème</sup> anniversaire de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, Haïti, Avril 2000.
- Commission pour le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince-Bureau des Infrastructures et de l'Urbanisme de la Présidence. *Schéma Directeur du Front de mer de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, Mai-Juin 1999.
- Commission pour le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince-Bureau des Infrastructures et de l'Urbanisme de la Présidence. *Rapport*. Port-au-Prince. Avril-Mai 1998.
- Commission pour le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (CNUEH-Habitat)-*Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, Haïti, 1999.
- Consortium CLED/ILD. *Programme de formalisation des actifs du secteur informel urbain. Analyse de la situation et résumé des réformes proposées pour la formalisation de la propriété en Haïti*. Janvier 2000.
- Habitat International Coalition. *Estrategias populares en los centros históricos – América Latina y Asia*. Vol 1, Mexico, 1998.
- Habitat International Coalition. *Estrategias populares dans les centres historiques, Europe*. Vol 2, 1998.

- Habitat International Coalition. Joël Audefoy et Cesare Ottolini. *Vivre dans les centres historiques*. 1998.

#### Sources secondaires

- ARAGON GONZALEZ, Jorge y Hector ALVAREZ SANTIAGO (1999) *Conservacion en el Paseo del Rio San Francisco, Centro Historico de Puebla*. Benemerita Universidad Autonoma de Puebla. Mexico.
- BAZABAS, Dingan (1997). *Du marché de rue en Haïti. Le système urbain de Port-au-Prince face à ses entreprises « d'espace-rue »*. L'Harmattan.
- CORVINGTON, Georges. (1977) *Port-au-Prince au cours des ans*. Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti.
- De CAUNA, Jacques (1997). *Haïti : l'Eternelle Révolution*. Editions Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti.
- FASS, Simon (1998). *The Political Economy in Haiti. The Drama of survival*. New Brunswick, New Jersey.
- GERMAIN, Annick et Jean-Claude MARSAN (1987). *Aménager l'urbain : De Montréal à San Francisco. Politiques et Design urbain*. Editions du Méridien.
- JOACHIM, Benoît (1979). *Les racines du sous-développement en Haïti*. Imprimerie Deschamps, Haïti.
- LAMAUTE, Emmanuel (1999). *Le vieux Port-au-Prince*. Beljwèt Publications, Port-au-Prince, Haïti.
- PEREZ, Salvador y Mario POLESE (1996). « Modelos de analisis y de Planificación urbana. Estudios sobre la evolucion y tendencias de la ciudad de Puebla ». Benemerita Universidad Autonoma de Mexico, Mexico.
- SOKOLOFF, Béatrice (1999). *Barcelone ou comment refaire une ville*. Les presses de l'Université de Montréal



**L'**analyse du langage qui verse autant sur le discours parlé que sur l'écrit, à partir des perspectives les plus diverses. Les programmes de radio et les journaux transmettent des travaux qui soit se limitent à faire des statistiques quant à l'apparition de certains mots, soit se proposent d'analyser à fond des contenus. Qui plus est, que ce contenu soit politique, économique ou littéraire, tout texte publié semble exiger la parution d'un grand nombre de livres et d'articles dont la raison d'être n'est que d'offrir des commentaires au texte en question.

Depuis la seconde moitié du XXème siècle, le volume et l'importance des études historiographiques qui recourent celles de la sémiotique et de la sociolinguistique n'ont cessé de croître. Hayden White, qui fut l'un des premiers à signaler l'importance des notions stylistiques, rhétoriques et idéologiques dans le langage des écrits historiques, est aujourd'hui reconnu comme une autorité en la matière.

Au cours de sa conférence inaugurale à l'Université d'Oxford en 1998, l'historien Evans a souligné l'intérêt porté par les historiens à la langue utilisée par les individus qu'elle soit littéraire ou tout simplement parlée. Selon lui, la tâche des sociolinguistes, et en particulier celle de ceux qui étudient les langues véhiculaires complémente celle des historiens en leur offrant un contexte actuel<sup>1</sup>.

Cet intérêt généralisé pour le comportement linguistique



Femme assise – fusain sur papier - 1947

## Monde et société

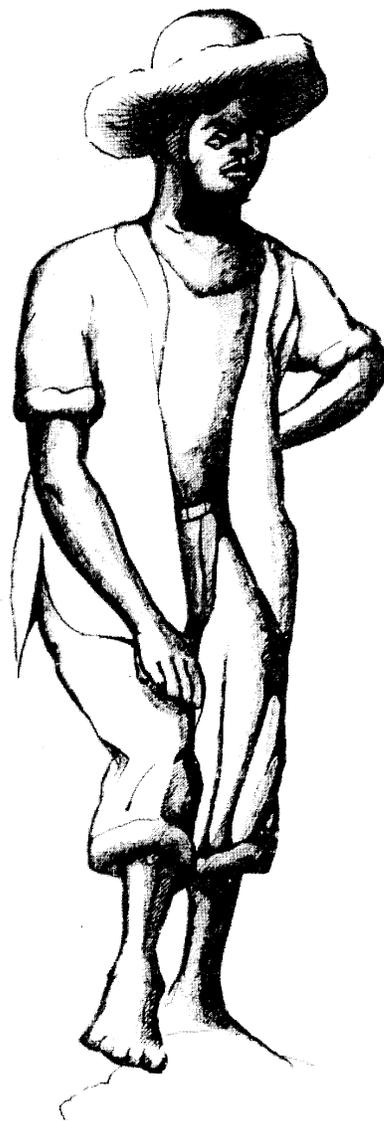
### Langues vernaculaires: enseignement et écriture

1. Evans, *ibid.*, p. 10.

est une conséquence de l'apprentissage de plus en plus répandu de la langue au sein des écoles, centré surtout sur les facteurs communicatifs de la lecture et de l'écriture. Aujourd'hui, le mot semble avoir fait la conquête de la société, ce qui ne veut pas dire pour autant que cette dernière se soit améliorée en termes de qualité de vie. Nous nous contenterons de signaler une augmentation du nombre de textes écrits et, partant, une plus grande réflexion d'ordre métalinguistique.

L'augmentation du pouvoir du mot écrit et l'apprentissage de plus en plus généralisé de la langue écrite, deux phénomènes apparus au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ont donné lieu à des ajustements cognitifs, sociaux et linguistiques. Dans un sens positif, on peut affirmer que ce développement, dans le meilleur des cas, pourrait arriver à contrebalancer une autre tendance, celle de la domination du milieu télévisé. Même pour un public lettré, la lecture des images semble avoir supplanté la lecture des mots.

**L'écriture est donc devenue un sujet de recherche aussi bien dans les sphères télévisées et cybernétiques qu'au sein des sociétés dites traditionnelles.**



L'écriture est donc devenue un sujet de recherche aussi bien dans les sphères télévisées et cybernétiques qu'au sein des sociétés dites traditionnelles. En linguistique, ce genre d'intérêt n'est pas nouveau. Lors du Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques de Copenhague, en 1938, le linguiste Uldall s'inquiétait de ce que

l'encre la même attention que celle qu'ils avaient montré, à l'excès, pour la substance de l'air», et concluait son intervention par une invitation à s'intéresser davantage à l'étude linguistique de l'écriture.<sup>2</sup>

*Même si l'invitation d'Uldall à une étude plus approfondie d'autres systèmes communi-*

*tifs n'a rien perdu de son actualité, nous autres linguistes, nous sommes bien conscients du fait que la linguistique est essentiellement l'étude des structures de la langue, et que c'est dans le langage parlé que cette dernière peut être observée, par abstraction. Actuellement, grâce aux nombreuses recherches sur les processus de lecture et d'écriture en milieu scolaire et sur le développement de l'écriture dans les sociétés qui en étaient dépourvues, on sait que l'écriture est une aptitude qui n'est pas du même ordre que celle du parler.*

D'après Kwant, la grande importance accordée par l'idéologie occidentale à l'écriture, a permis « à l'homme occidental de dupliquer son monde en le reproduisant sur papier ». Qui plus est : «... la société occidentale du XXème siècle [...] ne tolère plus l'analphabétisme ». <sup>3</sup> Sur un ton semblable, Ong déclare que « sans l'écriture, la conscience humaine ne peut pas réaliser sa plus grande potentialité qui est de produire d'autres créations ». « En ce sens, l'oralité se doit de, et est destinée à produire l'écriture » <sup>4</sup> et cette aptitude stimule la réflexion métalinguistique, c'est à dire le fait de faire usage de la langue pour réfléchir sur la langue et ses difficultés.

Si nous sommes convaincus que l'écriture est devenue une capacité indispensable au sein d'une société, il convient de s'interroger sur le rôle laissé aux langues dites orales. Aussi bien en ce qui concerne les langues indigènes du Mexique

la langue créole du Belize, l'opinion la plus répandue, y compris, et surtout, entre ceux qui les parlent, est que ces langues sont « orales », sans que l'on se pose la question de savoir si cette condition est une condition propre, une condition acquise ou bien encore accidentelle.

 **La prudence est requise dans les deux sens: il convient de ne pas priver de l'oralité un monde où l'écriture implique un progrès social et il convient également de ne pas empêcher les langues dites orales d'avoir accès à l'écriture.** <sup>6</sup>

Il ne s'agit bien sûr pas de dévaloriser la tradition orale. Bien au contraire. Nous sommes conscients que le pouvoir de l'écriture et son élitisme constituent une tendance proprement occidentale. En plein essor de la modernité de l'écriture, l'oralité est en train d'être revalorisée et des études de communautés du monde entier sur la relation entre communication orale, codes d'expression et conduites verbales se font précisément en vue de faire revivre les traditions orales et ce, même au sein des sociétés modernes. <sup>5</sup> La prudence est requise dans

les deux sens: il convient de ne pas priver de l'oralité un monde où l'écriture implique un progrès social et il convient également de ne pas empêcher les langues dites orales d'avoir accès à l'écriture. <sup>6</sup>

Dans le titre de mon intervention le terme « vernaculaire », désigne en linguistique la variante informelle, non écrite et d'usage généralisée d'une langue dans une communauté linguistique déterminée. Le dictionnaire Larousse définit « vernaculaire » comme quelque chose qui est propre à un pays. <sup>7</sup> A Belize, la langue créole n'est pas seulement la langue d'une communauté linguistique donnée: elle est également la langue du pays. Cette dernière est donc par excellence la manifestation d'une identité nationale, et c'est une raison de plus pour voir apprécier le développement d'un système d'enseignement qui lui soit propre.

Si la linguistique ne s'occupe pas en priorité de la langue écrite, la sociolinguistique qui s'occupe de la relation entre langue et forces sociales, se doit de considérer l'écriture des langues vernaculaires comme un sujet d'études important. C'est à juste titre que Devine considère que savoir lire et écrire est un acquis social que ne peut pas se réduire à la simple maîtrise d'un ensemble d'aptitudes autonomes. <sup>8</sup> Halliday décrit d'une manière claire et concise le rôle primordial que joue la langue maternelle dans notre développement cognitif quand il affirme que la cause la plus évidente de l'échec en matière d'éducation

se trouve dans la langue, et que pour résoudre ce genre de problèmes, il est indispensable de tenir compte de ces derniers et de les analyser d'un point de vue linguistique.<sup>9</sup>

Celui ou celle qui prétend étudier les langues vernaculaires, langues qui quelquefois ne sont même pas reconnues comme telles, se doit de s'intéresser non seulement au pouvoir social de l'écriture en elle-même, sinon également aux circonstances sociales qui ont empêché ces langues d'avoir une écriture. A Belize comme dans les autres pays de la Caraïbe, le problème a deux facettes. D'une part, l'enseignement de la lecture et de l'écriture est une donnée : la majorité de la population, nous disent les statistiques, lit et écrit. Mais d'autre part, une grande partie de la population ne sait ni lire ni écrire *dans sa langue maternelle*.<sup>10</sup>

Statistiquement parlant, plus de 85 % de la population de Belize est considérée comme étant alphabétisée. Cependant, si on compare ces chiffres à ceux qui font référence aux personnes qui parlent l'anglais, c'est à dire la langue officielle qui est aussi celle de l'éducation, ce pourcentage d'alphabétisés semble bizarre. Si l'alphabétisation se fait en langue anglaise et que 54,3% seulement de la population dit connaître bien l'anglais, comment expliquer les 85% dont on parlait plus haut ?<sup>11</sup> Ce paradoxe pose un nouveau problème sur la relation entre processus sociaux, cognitifs et linguistiques: qu'entend-on par alphabétisation? S'agit-il seu-

lement de pouvoir déchiffrer un écrit ou bien s'agit-il d'une manipulation interactive du langage écrit ?

### **Toute forme de conduite alphabétisée reflète des attitudes, des valeurs et des pratiques de certains groupes sociaux culturels et ethniques**

Devine a établi que toute forme de conduite alphabétisée reflète des attitudes, des valeurs et des pratiques de certains groupes sociaux culturels et ethniques;<sup>12</sup> il en conclut que ces formes de conduite en viennent à refléter les intérêts des groupes qui socialement parlant, sont les plus puissants dans une société donnée. Si on applique l'argument à la politique d'alphabétisation, on peut en déduire que l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement à Belize et le fait que, tacitement ou presque, cet usage soit accepté par la population pourraient bien indiquer que cette dernière valorise très peu ses propres langues maternelles.

### **Ces formes de conduite en viennent à refléter les intérêts des groupes qui so-**

**cialement parlant, sont les plus puissants dans une société donnée.**

LePage et Tabouret-Keller considèrent que la langue est «l'instrument principal de médiation, aussi bien entre l'individu et la société qu'entre individus;[...] nous la voyons comme l'instrument qui permet la socialisation de l'individu, l'instrument grâce auquel ce dernier façonne ses concepts et exprime son identité, l'espèce de totem au moyen duquel les membres d'une communauté revendiquent leur identité.»<sup>14</sup>

### **Les conclusions de ces études sur les langues vernaculaires nous ramènent inévitablement à la relation entre la langue, l'identité et la fonction sociale économique.**

Adegbija, de son côté, dit que «la planéation linguistique doit se montrer plus délicate envers le potentiel des formateurs d'attitudes linguistiques. Pré-tendre mener à bien une planéation linguistique sans connaître les patrons des attitudes linguistiques implique indirectement une provocation au chaos et à l'agitation ethnolinguistique.»<sup>15</sup>

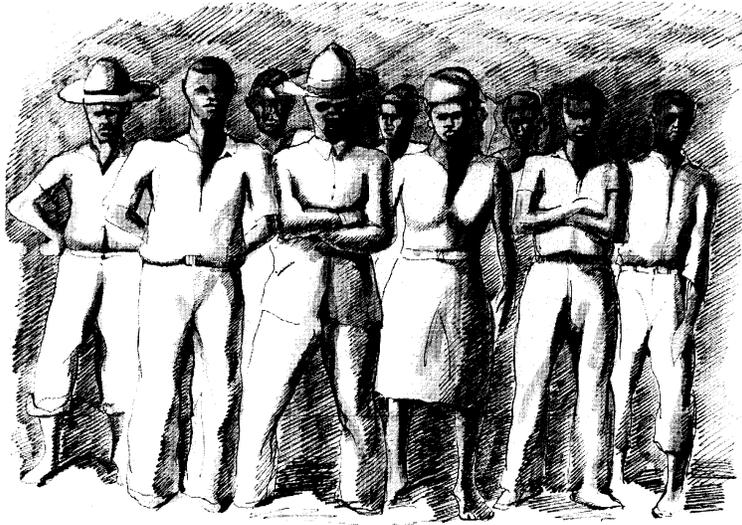
Les conclusions de ces études sur les langues vernaculaires nous ramènent inévitablement à la relation entre la langue, l'identité et la fonction sociale économique. Au sein de cette relation, nous postulons que le fait de pouvoir écrire dans sa propre langue, en plus du fait de pouvoir écrire dans n'importe quelle autre, doit faire partie des possibilités linguistiques offertes par n'importe quel système éducatif.

Le fait que depuis quelques années, l'espagnol ait été accepté comme la deuxième langue de Belize, montre clairement ce qu'implique le fait de pouvoir compter sur une langue qui soit déjà littéraire. Non seulement de voir s'accroître le nombre de personnes qui l'utilisent sinon que ces dernières voient leur pouvoir social augmenter au sein de la société. En tant que groupe racial, les métisses qui parlent l'espagnol constituent la majorité de la population bien qu'ils ne forment pas une unité ethnique, c'est-à-dire une unité homogène d'un point de vue social. Dans les années 80 en effet, l'immigration d'un très grand nombre d'habitants de l'Amérique centrale a provoqué l'augmentation du nombre d'habitants de Belize qui parlent l'espagnol, surtout dans les districts du Corozal, d'Orange Walk et de Cayo.

Avant que n'ait lieu ce déplacement démographique, le groupe racial le plus important de Belize était celui des « créoles », soit des afro-caraïbéens dont la langue maternelle est et a toujours été le

*bileez kriol*. Cette langue créole est recon-

Unis dans l'espoir d'une vie meilleure, ce qui, provoque une diminution du nombre de per-



Etude – Encre et crayon sur papier - 1942

nue, même par le gouvernement, comme étant la langue de tous les habitants de Belize parce qu'elle est le moyen de communication de tous les Bélizéens qui ne partagent pas la même langue maternelle. C'est la raison pour laquelle la plupart d'entre eux sont convaincus de ce que le parler *bileez kriol* est un facteur important de l'identité bélizéenne.

Avec l'arrivée d'un nombre croissant de salvadoriens, d'honduriens et de guatémaltèques, on voit aussi augmenter le nombre d'afro-caraïbéens qui quittent Belize pour les États-

sonnes dont la langue maternelle est le *bileez kriol*, sans que ce dernier ne cesse pour autant de continuer à être le mode de communication informel de tous les Bélizéens.<sup>15</sup>

En termes d'analyse sociolinguistique, il est significatif que l'anglais, la langue officielle, n'ait pratiquement pas d'usagers natifs (4% environ), ce qui fait que pour presque tous les habitants de Belize, la langue de l'enseignement est en fait une deuxième langue. Même si cette situation est une source de difficultés pour tous,

le sort de certains est plus enviable que celui des autres. Nous décrirons d'abord la situation scolaire des hispanophones, et ensuite celle des enfants dont la langue maternelle est le *bileez kriol*.

 **Dès qu'ils ont appris la langue anglaise et qu'ils peuvent profiter légalement de l'acceptation de l'espagnol comme deuxième langue, les voici capables de maîtriser deux langues standardisées et pourvues d'une longue histoire littéraire.**

L'espagnol est la première langue de 40 % des Bélizésiens. Cette langue, on l'a vu plus haut, est reconnue par les spécialistes en typologie sociolinguistique comme une langue standardisée, de production littéraire et de projection internationale.<sup>16</sup> Cet avis est, au fond, partagé par les profanes. C'est, nous semble-t-il, précisément ce prestige qui explique que le gouvernement de Bélize ait reconnu l'espagnol comme la seconde langue du pays. Cette réaction révèle également l'idéologie des politiciens en place, lesquels encouragent de

manière exclusive l'officialisation de deux langues indo-européennes représentatives de la culture occidentale. Quand un enfant qui fait partie d'une famille hispanophone arrive dans une école bélizéenne, sa langue maternelle est reconnue comme étant différente de celle qu'il va devoir apprendre et on l'encourage à parler l'anglais sans que sa première langue ne soit mise au rebut. Comme tous les habitants de Bélize, les hispanophones éprouvent de grandes difficultés à entrer dans un enseignement qui se fait dans une langue qu'ils ne parlent pas dans leur vie quotidienne. Cependant, dès qu'ils ont appris la langue anglaise et qu'ils peuvent profiter légalement de l'acceptation de l'espagnol comme deuxième langue, les voici capables de maîtriser deux langues standardisées et pourvues d'une longue histoire littéraire. En 1975, LePage disait déjà que le gouvernement de Bélize se montrait beaucoup plus sensible aux difficultés d'apprentissage des hispanophones qu'à celles du reste de la population. Actuellement, cette tendance se trouve confirmée par le fait que les seuls changements en matière d'éducation sont ceux qui se sont faits en faveur de cette frange-là de la population.

Même si, toutes proportions gardées, le nombre de membres du monde universitaire dont la langue maternelle est le *bileez kriol* est assez élevé, presque rien n'a été fait pour améliorer les conditions éducationnelles des gens qui parlent le créole ou d'autres langues comme le

*garífuna*, le *maya mopán* et le *quiché*. Le manque d'adéquation éducative est dû à ce que l'on persiste à croire que ceux qui parlent le créole sont plus à même de s'adapter à l'enseignement de la langue anglaise, ce qui n'a rien à voir avec l'observation et révèle plutôt un manque de connaissance voire un rejet de cette langue. Le *bileez kriol* ne figure toujours pas dans les statistiques de Bélize, et le fait que cette langue ne soit pas considérée comme une véritable langue a été un obstacle considérable dans l'éducation des enfants qui parlent le créole de Bélize. En effet, alors qu'on reconnaît que les enfants hispanophones et indigènes parlent une autre langue maternelle que l'anglais et qu'ils ont donc besoin de recevoir certaines informations au moment où ils débutent leur scolarité, les enfants qui parlent le créole sont souvent traités comme des sujets mal éduqués qui parlent un mauvais anglais qui a surtout besoin d'être corrigé.

Les résultats scolaires des premières années semblent corroborer cette idée : les enfants qui parlaient déjà le *bileez kriol* semblent en effet plus prompts à apprendre à lire et à écrire en anglais que les autres enfants. Mais postérieurement, ils commencent à prendre un retard qui devient notable quand ils entrent au lycée; ce retard s'explique par le fait que ceux dont la langue maternelle est le créole n'ont jamais appris à distinguer le système linguistique de l'anglais de celui du créole et qu'ils en viennent à confondre ces deux structures.<sup>17</sup>

Si on fait le compte des informations linguistiques qui sont fournies à ceux qui parlent le *bileez kriol* depuis toujours, on en arrive à une telle disproportion entre celles qui sont négatives et celles qui sont positives, que les usagers de cette langue s'avèrent incapables d'apprécier leur propre langue comme étant une langue à part entière. En effet, ils apprennent d'abord à parler en *bileez kriol*. Ils fréquentent ensuite des écoles où, contrairement à ce qui se passe avec les enfants qui parlent une autre langue que la leur, personne ne les prépare à l'apprentissage d'une nouvelle langue et où, au contraire, on les reprend parce que soit-disant ils parlent mal une langue qu'en fait ils ne parlent pas du tout. Si on ajoute à tout cela le fait que l'école leur montre l'importance de la langue écrite, on comprend qu'ils en arrivent à ne plus pouvoir continuer leur apprentissage de cette langue scolaire et que très vite, ils voient beaucoup de portes se fermer devant eux, surtout en matière d'emplois.

 **Ces individus grandissent aussi avec l'idée que leur manière de parler les a trahis, avec la conscience de ce que leur langue qui, comme on l'a vu plus haut, forge leurs valeurs cog-**

## **tives, culturelles et sociales, n'est pas une source de prestige social.**

Il ne s'agit pas d'un simple échec scolaire : ces individus grandissent aussi avec l'idée que leur manière de parler les a trahis, avec la conscience de ce que leur langue qui, comme on l'a vu plus haut, forge leurs valeurs cognitives, culturelles et sociales, n'est pas une source de prestige social. Et c'est là ce qui les sépare non seulement de leurs camarades hispanophones, mais aussi de tous les autres habitants de Bêlize.

Naturellement, nous l'avons déjà dit, presque tous les enfants de Bêlize doivent vaincre pas mal de difficultés avant de parvenir à profiter de l'enseignement qui leur est donné. En effet, ils ont pratiquement tous une langue maternelle différente de la langue qui leur est parlée à l'école. Mais les hispanophones qui parviennent à apprendre l'anglais sont avantagés dans la mesure où il leur est alors permis de se développer dans leurs deux langues, la maternelle et l'anglais. Tous ceux dont le créole n'est pas la langue maternelle ont l'avantage de savoir que la langue dans laquelle on les éduque à l'école, à savoir l'anglais, est en fait une deuxième langue; s'il leur arrivait de ne pas avoir de bons résultats scolaires, quelle qu'en soit la cause, il ne leur viendrait donc pas à l'idée de mettre en doute la valeur de leur langue maternelle.

Ceux qui parlent le créole par contre, attribuent très souvent la pauvreté de leurs résultats scolaires au mauvais anglais qu'ils ont appris à la maison quand ils étaient enfants. Comme on ne leur a jamais donné l'occasion de comprendre qu'il s'agissait, non pas d'un anglais incorrect mais bien d'une autre langue, leur situation linguistique, le développement de leurs habilités sociales, culturelles et cognitives qui dépendent de cette dernière, soulèvent des difficultés qui ne cessent de grandir.

C'est cette dévalorisation enracinée dans leur langue maternelle qui explique que les intellectuels qui parlent le créole n'aient pas fait grand-chose pour modifier la situation en défendant le fait que le *bileez kriol* soit non seulement reconnu comme la langue vernaculaire de Bêlize mais aussi comme étant une langue à part entière.

Si, comme le disait Samuel Johnson, les langues sont les lettres de noblesse d'une nation, la langue qui aux yeux des habitants de Bêlize fait partie intégrale de la conception qu'ils se font de leur patrie a besoin d'être revalorisée. Pour y parvenir, le développement et la diffusion d'une écriture uniforme sont certainement d'une grande importance; en effet c'est de cela que dépend la possibilité de mettre fin à la schizophrénie de cette langue qui est à la fois la langue de l'identité nationale, et une manifestation défectueuse de l'anglais, qui porte préjudice à celui ou à celle qui y a recours.



## Notre véritable patrie, c'est notre langue maternelle.

Il y a plus ou moins deux siècles, Wilhem von Humboldt disait : «Notre véritable patrie, c'est notre langue maternelle».<sup>18</sup> Nous souhaitons à ceux qui parlent le créole et qui non seulement font partie de la culture en Caraïbe mais aussi contribuent à la créer, d'avoir enfin la possibilité de franchir le seuil de leur propre demeure.

Traduction : Nicole Ooms ■

\* IXème Congrès de l'Association Mexicaine d'Etude de la Caraïbe, 16-19 avril 2002, Cozumel, Mexique. E.L.F.M. Hoebens.

<sup>1</sup> Evans, R.J.W. *The Language of History and the History of Language*. An Inaugural Lecture delivered before the University of Oxford on 11 May 1998. Clarendon Press, 1998, p.19: "Sociolinguists by contrast, are splendidly international in their research. They tend to look for exotic subjects, like Pidgin and Creole languages, and wondrous lingua francas (*langues véhiculaires*, as the French say), such as Quechua or Kiswahili, extending their realm inland from the Pacific or Indian Oceans. These richly suggestive vistas need complementing specially from the European past, with the help of historians' own agenda and stores of evidence. [...] They are therefore historians, as it were, *après la lettre*."

<sup>2</sup> Uldall, H.J. "Speech and Writing" en *Readings in Linguistics*, Vol. I y II, ed. by Eric P. Hemp *et al.* University of Chicago Press, 1995, p. 214.

<sup>3</sup> Kwant, *Fenomenologie van de taal*, Aula-boeken, Utrecht, Ambers, 1962, p.218.

<sup>4</sup> Ong, W. J. *Oralidad y escritura*, F.C.E., México, 1982, p.23.

<sup>5</sup> Cf. Havelock, E., "La educación oral-escrito: una Fórmula para la mentalidad moderna" en *Cultura escrita y oralidad*, D.R. Olson and Nancy Torrance (Comps.), Gedis, Barcelona, 1991.

<sup>6</sup> Les langues orales sont en effet condamnées à devenir marginales à cause des étiquettes que la société moderne occidentale leur impose.

<sup>7</sup> Malgré les définitions données, la façon dont ce terme est utilisé donne parfois lieu à des problèmes d'interprétation. Il ne sera pas question ici de couleur locale ou régionale dans la manière de prononcer ou encore dans le vocabulaire d'une langue, comme c'est le cas quand on distingue la variante de ce dernier telle qu'on la parle dans la région de Tabasco. Je parle ici de langues dans le sens de structures linguistiques autonomes, quelquefois propres à une communauté ethnique, quelquefois également pourvues de la fonction de langues véhiculaires ou langues « franches ».

<sup>8</sup> "Literacy and Social Power" en *Literacy across Languages and Cultures*, Ferdman, A. *et al.* eds. State University of New York, 1994, pp. 221-38.

<sup>9</sup> Halliday, cité par Rogers dans *They don't speak our Language* Rogers, S., ed. Edward Arnold Ltd., London, 1976, p.15.

<sup>10</sup> Dans un contexte aussi clairement multilingue, il n'est pas aisé d'utiliser le concept de langue maternelle. Par langue maternelle, j'entends ici la langue apprise en premier lieu dans la famille et dans la communauté.

<sup>11</sup> L'information provient des cahiers du *Belice Abstract of Statistics 1996* et *Population Census 1991*. Ministry of Finances, Belmopan, Belice.

<sup>12</sup> Halliday (1975), cf. note 9.

<sup>13</sup> R.B. LePage, « Polarizing factors : Political, cultural, economic-operating on the individual's choice of identity through language use in British Honduras » dans *Les États multilingues: problèmes et solutions*, ed. par Jean Guy Savard et R. Vigneault, Centre international de recherches sur le bilinguisme, Presses Universitaires Laval, Québec, 1975.

<sup>14</sup> Adegbija, E. "English and the indigenous Languages in Kwara State (Nigeria)" dans *Multilingua*, Vol.13, n°3, Mouton de Gruyter, Berlin, p.284.

<sup>15</sup> Hoebens, E., "La situación sociolingüística del Bileez Kriol", mémoire de licence non encore publié, Escuela Nacional de Antropología e Historia, México D.F., 1998.

<sup>16</sup> Stewart, W. A., "An outline of linguistic Typology for describing Multilingualism" dans *The Study of the Role of second languages in Asia, Africa, and Latin America*, ed. par F. A. Rice, Washington, 1962, p.15-25. Voir également Stewart, 1967.

<sup>17</sup> LePage, note 13.

<sup>18</sup> Cité par Evans (1998), p.25.



**L**e XXI<sup>ème</sup> siècle s'ouvre sur un monde unipolaire dominé par la pensée unique, intolérante. Le rêve de la construction d'un monde meilleur semble s'évanouir, laminé par le déchaînement des forces centrifuges. La concentration vertigineuse de l'économie suite à la totale déréglementation et la marchandisation de la culture aussi bien que de la culture annonce et génère l'ère du chaos. L'effondrement des utopies de l'ère industrielle accélère le mouvement du désordre généralisé. L'économie anthropophage règne et le politique se meurt. La bulle de la spéculation financière s'enfle et le désarroi s'empare de la grande majorité de la population mondiale, masses de pauvres, sécrétion d'un système inique atteignant son apogée.

 **Dans l'économie casino, seuls les « maîtres » du monde jouent et gagnent**

Dans l'économie casino, seuls les « maîtres » du monde jouent et gagnent. Les autres, spectateurs aveugles ou désabusés croupissent dans leur misère et financent les pertes. Toutefois, injonction leur est faite de

## Démocratie et Nouvelles Technologies

Willy Kennel Pierre

Invocation – Encre et fusain sur papier



suivre les règles du jeu s'ils aspirent à prendre place près des joueurs et avoir accès à quelques jetons. L'éloignement volontaire ou forcé des abords du casino est formellement interdit sous peine d'isolement grave.

Après deux siècles de révolutions permanentes, la technologie a atteint le stade suprême de fascination. Un nouveau dieu est né des côtes de l'homme. Omniscient, omniprésent, rien ne lui échappe, les corps comme les esprits. Et enfin, une nouvelle création de l'homme et de la vie est possible. Comme disent certains chantres de la technologie : « le monde est devenu trop complexe pour être dirigé par les hommes. Le temps est venu de faire place à la machine infallible qui sait tout, voit tout, comprend tout et décide à la seconde ce qu'il y a lieu de faire ». La technocratie accomplit son rêve.

Longtemps entretenu par l'action consciente de l'homme, l'équilibre entre nature et culture est en train de se rompre. Le monde est devenu ce petit village global innervé de réseaux et de flux matériels et immatériels au service de l'exploitation à outrance des ressources naturelles et humaines, de la compétitivité, de la productivité, du libre échange et de la rentabilité, uniques critères régnants pour une seule politique économique possible.

Dès l'émergence de la conscience, l'idéalisme et le matérialisme ont été les vecteurs des grands rêves de l'humanité, nous propulsant vers un avenir

sans cesse à atteindre, à perfectionner, pour le plus grand bien de l'Homme et de la Nature. La fonction de la communication sociale a toujours été primordiale dans la construction de cette grande utopie qu'est le développement humain dans la paix et l'harmonie et le plus grand respect de l'équilibre naturel.

En ce début du XXIème siècle, décennie de tous les dangers, la démocratie effective et son corollaire évident, la communication et la solidarité sociales restent l'horizon des peuples dans leur marches tourmentées et confuses pour un mieux-être et une meilleure répartition des ressources matérielles et un accès équitable à la connaissance générale, legs de millions d'années d'humanité et d'échanges sociaux.

Dans ce cadre se situe le rapport immédiat entre démocratie, peut-être notre dernière utopie avant que nous submerge la fin de l'histoire, ouvrant la porte à l'ère de la machine intelligente et dominante pour le plus grand bien d'une infime minorité, et internet, dernier outil perfectionné pouvant créer un univers idéal virtuel basé sur la communication immédiate entre les hommes en vue d'une meilleure direction de notre monde et de la véritable action citoyenne débouchant sur la mobilisation universelle, seule réponse possible à la globalisation inévitable.

 **L'unicité du monde actuel ne**

## **cache point toutefois sa pluralité culturelle, base de la construction d'un nouvel avenir démocratique.**

Comme l'utopie créée par la révolution industrielle qui se voulait le moteur du progrès total, la révolution informatique, que nous vivons depuis trente ans, génère le cyberspace ; celui-ci prend la relève dans ce monde post-moderne, globalisé, déchiré par les distorsions et les contradictions au sein d'une population de plus de 6 milliards de personnes. Les exclusions sociales, culturelles et économiques, engendrées par des systèmes orientés vers la concentration interpellent la conscience de toute personne sensible au présent et à l'avenir de sa communauté et de son environnement.

A l'exposition universelle de Paris, au tout début du XXème siècle, les nouvelles techniques de communication constituaient la base du nouveau discours sur la fraternité mondiale. Gant de velours sur les mécanismes froids d'un système économique qui jusqu'à aujourd'hui n'a cessé de creuser les écarts entre une minorité de plus en plus riche et majorité de plus en plus soumise à la misère. Cette nouvelle ère, l'ère informationnelle, issue des progrès technologiques a fait basculer la communication dans l'intégration des médias de masse.

Le dogme créé est l'interconnectivité, comme symbole de progrès et de démocratie. Les autoroutes de l'information sont les canaux de cette nouvelle idéologie. En ce début du XXIème siècle, la communication s'installe comme la nécessité première de la civilisation globale. De nouveaux concepts tels « le monde virtuel » « la ville globale » et « le cyberspace » configurent la nouvelle utopie du monde interconnecté.

Une économie de flux immatériels se constitue. L'économie basée sur la production se transforme pour faire place à la spéculation entre les centres financiers internationaux. On estime que quotidiennement les mouvements spéculatifs de capitaux sont de 60 à 100 fois plus importants que ceux l'économie réelle. La cyberéconomie est le vecteur de la globalisation et de l'intégration mondiale. Elle conforte le véritable objectif du capitalisme contemporain en favorisant la création de l'espace marchand mondial, privilège des forces privées du marché. Mais, si actuellement les mouvements de capitaux énormes ont un caractère instantané, les flux d'opinions, les échanges d'idées qui contribuent à la formation d'une opinion publique internationale et mondiale utilisent à la même vitesse, les mêmes réseaux.

L'ère informationnelle se fonde donc sur des infrastructures et des réseaux sophistiqués de télécommunications. La naissance des oligopoles mondiaux est parallèle à ces avancées. L'émergence d'une conscience critique internationale en est un

corollaire. Les débuts de cette ère post-moderne sont caractérisés par une intensification de l'information pour une minorité vivant en « temps réel » grâce à de lourds investissements face à une très grande majorité occupée à survivre et à résoudre ses besoins immédiats. Le déficit des infrastructures dans le tiers et le quart monde augmente chaque jour. La possibilité de généralisation des moyens d'information et de communication annonce toutefois l'avènement de la culture de masses.

## **La crise subséquente à la perméabilité des frontières face aux mouvements de biens, de capitaux et d'informations fragilise le concept d'état-nation**

La démocratie comme participation effective libre et totale des peuples aux décisions et à la gestion de la chose publique reste l'objectif majeur des nations. La crise subséquente à la perméabilité des frontières face aux mouvements de biens, de capitaux et d'informations fragilise le concept d'état-mocratique et l'exploitation à outrance des richesses matérielles est accompagnée d'une forte conation et livre l'exploitation des ressources nationales aux grandes forces mondiales.

L'explosion décentration des populations et des moyens de production et d'information. Le XXIème siècle, déjà annoncé comme celui de l'information et de la communication, apporte avec lui de grands défis pour les populations exclues. On estime que dans 20 ans un maximum de 500 millions de personnes seront connectées aux grands réseaux électroniques. Cette révolution globale tant annoncée n'aura donc lieu que dans la mesure où la majorité des hommes vivant sur terre serait interconnectée.

Créé pour des besoins militaires par l'armée américaine puis développé dans les universités grâce aux fonds publics, l'internet a vite fait basculer le monde dans le cyberspace. La lutte entre deux conceptions du monde s'est engagée pour le contrôle de ce réseau révolutionnaire. Les citoyens du monde voulant garder la liberté d'accès, d'expression et de communication que leur offrait internet se sont vus confrontés immédiatement aux intérêts des oligopoles dans leur ruée vers le nouvel eldorado. La création du marché parfait de l'information et de la communication est en butte au soulèvement de la conscience citoyenne internationale. Et nous vivons le temps où la « liberté d'expression commerciale » prend le pas sur l'acquis démocratique fondamental qu'est la liberté d'expression citoyenne. Internet est donc le nouveau lieu du choc permanent entre la démocratie et les appétits individuels de l'accumulation en soi et pour soi.

Entre temps, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, la démocratie représentative s'affirme comme système politique dominant. Dans le tiers monde, les dictatures militaires ont fait place au fur et à mesure aux régimes démocratiquement élus. Depuis juillet 97 nous vivons en direct les effets radicaux de la crise économique des pays du Sud-est asiatique. Cette crise est la première de cette ampleur provoquée précisément par la bulle spéculative de la finance internationale et accélérée par la rapidité de la communication. Localisée au départ, elle s'est vite régionalisée, mettant en péril tout un pan de l'économie mondiale. Des interventions de plus de 100 milliards de dollars ont dû être consenties pour enrayer le processus de dégradation. La contagion est donc une caractéristique de la globalisation. L'une des plus vieilles dictatures du XXème siècle, celle de l'Indonésie, n'a pas pu résister à cette vague de retrait de capitaux et de flux d'information qui dégénéra en crise politique majeure aboutissant à la démission de M. Suharto.

En Argentine, le monde a pu vivre en direct, depuis décembre 2001, l'effondrement de toutes les structures économiques d'un pays qui récemment encore était qualifié comme le meilleur de la classe par les plus grandes institutions financières internationales. Le drame économique qui s'en suivit et la submersion de la plus grande majorité des Argentins dans la pauvreté ont des répercussions mondiales met-

tant en cause cette politique aveugle,

d'augmentation des écarts économiques, sociaux et culturels et de destruction de l'environnement. La contagion est rapide. Le cyclone frappe l'Uruguay et le Brésil. Les institutions économiques internationales se sentent dans l'obligation d'intervenir rapidement pour renflouer le Brésil avec des sommes records (30 Milliards de dollars). L'économie libérale est menacée de partout. Les structures politiques mises en place à partir de 1990 se fragilisent et font place à une nouvelle entrée des masses dans le jeu politique. Le peuple argentin conteste la globalité du système politique responsable de cette catastrophe dont il fait les frais. Les prochaines élections présidentielles au Brésil sont l'expression du choc entre le libre choix d'un peuple et le verrouillage du système économique mondialisé.

Ces crises nouvelles sont manifestes de l'accélération des mouvements de capitaux causée par la grande capacité des nouveaux réseaux de communication et de spéculation.

## **La pression des forces financières pour moins d'Etat tend vers l'annexion des pays économiquement faibles et des cultures exclues.**

Le 11 septembre 2001, les ondes de choc de l'attentat terroriste le plus spectaculaire et cruel des derniers cinquante ans ont plongé le monde globalisé dans la nouvelle dimension du « temps réel ». La barbarie s'impose aux médias et à la haute technologie. Des milliards de personnes assistent en direct aux hauts faits du terrorisme et de la cyberguerre. Le nouvel ordre mondial semble naître de violents conflits mondialisés. Toutefois, si la démocratie formelle se confirme comme système émergent, la fragilité des frontières met en péril les nations et la pression des forces financières pour moins d'Etat tend vers l'annexion des pays économiquement faibles et des cultures exclues.

Ce rappel permet de mieux nous situer, ici en Haïti, en 2002, par rapport à ces conquêtes technologiques qui deviennent rapidement le vecteur de la mondialisation de l'économie et de la globalisation des relations. Haïti, classé comme le pays le plus pauvre en Amérique, voit naître cette ère nouvelle en n'ayant jamais pu rentrer dans le concert du développement industriel. La famine nous guette, la santé est l'apanage de quelques-uns, l'éducation est en pleine crise et enfin les infrastructures existantes font de notre pays le moins connecté internement et externement aux grands courants qui agitent le continent et le monde. Au centre de ce drame national à portée historique et mondiale se trouve ce déficit permanent de démocra-

tie et de participation populaire. Réussir la transformation de cette société implique une vision objective de cette réalité et des conditions de son dépassement.

D'autre part, la participation démocratique suppose une information objective et continue pour les activités d'intérêt public. Une meilleure qualité de l'information et une plus grande interconnectivité peut être atteinte avec l'aide des technologies nouvelles. La création de réseaux internes facilitera la décentralisation tant prônée et permettra aussi la réalisation d'élections périodiques de façon moins laborieuse et plus transparente. Le contrôle démocratique en est facilité et augmente la confiance de la population. L'interconnectivité informatique peut contrôler au niveau des institutions décentralisées et les points de services de l'Etat à la population.

L'informatique, comme outil, nous donne l'opportunité d'une gestion plus rapide et transparente de la chose publique, accélérant ainsi les prises de décisions au niveau des responsables et l'information du public en général. La révolution technologique peut aider l'Etat dans le cadre d'une vision d'éducation et d'appui à la santé publique. La planification et l'aménagement du territoire ainsi que les travaux essentiels tels que le recensement et le cadastre seraient facilités par la capacité actuelle de digitaliser les données.

Pour que de tels objectifs se réalisent, il est nécessaire de

moderniser les systèmes électriques et de télécommunications. La réalité actuelle est qu'à peine 4% de la population a un téléphone et la grande majorité est concentrée à Port-au-Prince. L'énergie électrique est tout à fait insuffisante, mal répartie et de mauvaise qualité. Très peu d'Haïtiens disposent d'un téléviseur. Les journaux sont très faiblement distribués, la misère et l'analphabétisme limitant leur extension. Seule la radio a un impact national, quoique rares sont les émetteurs qui couvrent le territoire. L'Etat ainsi que la société civile et le secteur privé doivent développer des capacités pour offrir des services et du travail dans une vision claire des étapes du développement des communications dans le cadre de la solution des problèmes prioritaires du peuple haïtien. Les investissements à consentir sont lourds mais seront rentables si ces efforts se font parallèlement à la reconstruction du service public surtout dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la justice et de la sécurité.

 **Pour résoudre nos besoins prioritaires, la connectivité doit se manifester au niveau de la solidarité, complémentarité et favoriser le dialogue**

Quoique notre pays doive tout faire pour éviter l'exclusion totale du monde qui perce grâce aux conquêtes technologiques,

nous croyons que les rapports de forces sociales continueront à façonner notre avenir et seulement par eux nous pourront modifier notre réalité. La connectivité doit se manifester au niveau de la solidarité, complémentarité et favoriser le dialogue entre fils d'une même patrie pour résoudre nos besoins prioritaires et seulement ainsi nous pourront participer positivement au concert des nations interconnectées. ■

